

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 12/03/2025  
ID Télétransmission : 033-213300635-20250311-140718-DE-1-1

Date de mise en ligne : 13/03/2025

certifié exact,

**Séance du mardi 11 mars  
2025  
D-2025/40**

**Aujourd'hui 11 mars 2025, à 14h05,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspension de séance de 18H42 à 19H00

### **Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Magali FRONZES,

Monsieur Nicolas PEREIRA présent à partir de 14H40, Madame Isabelle ACCOCEBERRY présente à partir de 16H35, Madame Camille CHOPLIN présente jusqu'à 17H30, Madame Tiphaine ARDOUIN présente jusqu'à 18h00, Madame Nathalie DELATTRE présente jusqu'à 18H00 et Monsieur Jean-Baptiste THONY présent sauf de 16H30 à 18H30.

### **Excusés :**

Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Maxime ROSSELIN, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES, Madame Myriam ECKERT,

## **Contrat de co-développement n°6 - Avenant n°1 - Décision - Autorisation**

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Élaboré en partenariat avec la commune, le contrat de co-développement permet de décliner des objectifs partagés par Bordeaux Métropole et la commune sur son territoire, au travers de projets métropolitains et de soutiens de la Métropole aux projets communaux.

Le 6<sup>ème</sup> contrat a été adopté par le conseil métropolitain du 1er décembre 2023 pour la période 2024-2027.

La Ville de Bordeaux l'a approuvé par délibération n°2024-2 du 30 janvier 2024.

Comme pour les précédentes générations, l'évolution du contrat est possible notamment pour prendre en compte des ajouts ou suppressions ou entériner des corrections matérielles.

En ce qui concerne la Ville de Bordeaux,

**Plusieurs ajouts ou mises à jour des financements dans le cadre du nouveau règlement d'intervention Politique de la ville sont proposés :**

### **PRU Aubiers-Lac :**

- Ajout du projet de médiathèque du Lac. Coût total du projet : 3 millions. Montant de l'aide : 750 000 €
- Nouveau centre d'animation du Lac : actualisation du coût du projet (passage de 3 à 5 millions) et du montant de l'aide : 1 250 000 € (600 000€ initialement)
- Nouvelle Ecole de Cirque : actualisation de l'aide à 1 250 000€ (1M€ initialement prévu)
- Développement de l'offre de soins et de santé : actualisation de l'aide à 112 500€ (90 000€ initialement prévus)

### **PRU Joliot-Curie – pôle culturel de la Benaugue :**

- Actualisation de l'aide à 1,5M€ (1M€ initialement prévus).

### **PRU Grand Parc – centre d'animation escargot :**

- Actualisation de l'aide à 1,5M€ (500K€ initialement prévus).

### **Mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI écoles des OIN :**

- **Création du groupe scolaire Armagnac** et d'une **salle sportive municipale** (ZAC St Jean Belcier) : mise à jour du coût total du projet (de 18,3M€ à 20,5M€) et de la participation métropolitaine à hauteur de 85% BM pour le GS et 20% sur la salle sportive (soit 16,4M€ TTC au lieu des 15M€ TTC prévus actualisés des surcoûts)

**Ajout d'une action concernant une recherche de foncier** dans le but de construire un centre de ressources nouvelle génération rive gauche sur le territoire de Bordeaux ou de Bègles (1.75M€).

**Quelques corrections matérielles sont également apportées au contrat**

Des corrections de descriptifs ou de montants liés à des erreurs matérielles au moment de la création des fiches sont également proposées. Ces modifications n'impactent pas la nature même du projet ou son financement. Les budgets sont bien prévus dans les autorisations de programme des directions concernées.

Un tableau recense en annexe les fiches impactées par l'avenant.

Un prochain avenant est prévu fin 2025 pour prendre en compte les éventuelles substitutions formulées dans l'année ainsi que les évolutions des fiches actions impactées par les nouveaux règlements d'intervention (RI Nature et agriculture, RI Million d'arbres, RI Déchets)

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil Municipal,**

**Vu** la délibération n°2024-2 du 30 janvier 2024 du Conseil Municipal de Bordeaux portant adoption du contrat de co-développement 2024-2027 entre la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole

**Vu** la délibération n°2024-268 du 7 juin 2024 du Conseil de Bordeaux Métropole portant adoption du plan d'actions en faveur de la production de logements

**Vu** la délibération n°2024-307 du 7 juin 2024 du Conseil de Bordeaux Métropole portant sur la politique métropolitaine relative aux groupes scolaires métropolitains et communaux

**Vu** la délibération n°2024-726 du 6 décembre 2024 du Conseil de Bordeaux Métropole portant adoption de la modification de l'ensemble du contrat

Considérant la nécessité de faire évoluer le contrat de Bordeaux afin de prendre en compte les modifications ci-dessus exposées

**ENTENDU** le rapport de présentation

**DECIDE**

**Article unique :** Monsieur le Maire est autorisé à signer, pour la ville de Bordeaux, l'avenant n°1 du co-développement 2024-2027

**ADOPTE A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE ROUGE BORDEAUX ANTICAPITALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 11 mars 2025

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Claudine BICHET**

## Bordeaux

### **BORD - Aménagement cyclable Quais des Chartrons et de Bacalan**

Mise à jour du descriptif.

### **BORD - Aménagement cyclable rue D. Johnston et partiellement rue de la Course**

Mise à jour du descriptif.

### **BORD - création du groupe scolaire Armagnac et d'une salle sportive municipale (ZAC St Jean Belcier)**

Modification des données financières

### **BORD - Projet de renouvellement urbain Joliot Curie : pôle culturel de la Benauge**

Mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville

### **BORD - PRU Aubiers-Lac - Développement de l'offre de soins et de santé**

Mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville

### **BORD - PRU Aubiers-Lac - Nouveau centre d'animation du Lac**

Mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville

### **BORD - PRU Grand Parc : Escargot**

Mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville

### **BORD - Restructuration du dépôt bus Lescure**

Mise à jour des dépenses prévisionnelles.

### **BORD - RI Plan piscines / Grand Parc**

Mise à jour du coût total de l'action et du solde à verser.

### **BORD-PRU Aubiers-Lac - Nouvelle Ecole de Cirque**

Mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville

### **BORD - Médiathèque du Lac**

Ajout du fait de l'avenant ANRU de ce projet qui devient prioritaire du fait de la division de la barre des G : impact sur la médiathèque en pied d'un de ces bâtiments.

### **MULTI - Aménagement du ReVE 5 - entre Stalingrad et Butinière**

Modification des données financières

### **MULTI - Brazzaigne - Requalification de voies ferroviaires en partie désaffectées en promenades douces**

Modification des données financières

### **MULTI - Centre de ressources nouvelle génération rive gauche**

Recherche de foncier dans le but de construire un centre de ressources nouvelle génération rive gauche sur le territoire de Bordeaux ou de Bègles.

### **MULTI - Réseau Vélo Express**

Modification des données financières

**MULTI - ReVE 3 - aménagement des Allées de Boutaut**

Modification des données financières

**MULTI -Terrains familiaux**

Fiche réintégré car omise lors de la finalisation du codev 6.

**BORD - P+R Galin en ouvrage**

Réintégration de la fiche du codev 5 car fin des travaux prévue en 2026

**BORD - Brazza volet foncier**

Modification des données financières

Fiche  
C060085

## BORD - Restructuration du dépôt bus Lescure (Avenant 2024 : modification)

Niveau enjeu de l'action : Métropolitain

### 1 - Descriptif :

Le projet consiste en la restructuration du dépôt bus Lescure situé boulevard Antoine Gautier à Bordeaux. Cette opération comporte la réhabilitation de la grande halle, la construction de bâtiments administratifs destinés au délégataire Tb2m, la construction d'un atelier de maintenance, l'aménagement des espaces de stationnement. Ce dépôt est destiné à accueillir environ 190 bus.

Avenant 2024 : mise à jour des dépenses prévisionnelles sur la durée du contrat de codev 6 qui passent de 22 M€ à 41 M € par l'intégration de la 4ème année de financement du codev 5.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Réaliser les travaux
- Réceptionner les travaux
- Assurer une veille foncière
- Lancer des consultations

#### Niveau engagement Commune :

- Participer à la démarche/au dispositif

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	92 000 000 €
-------------------------------	--------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	41 000 000 €
--	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	35 800 000 €
2025	5 000 000 €
2026	200 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

MARIE Isabelle

#### Direction en charge de l'action :

BBD Dir Equip Pat de Transports

#### Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
06- Réalisation des travaux						
Evaluation / Bilan						
Transfert de gestion à KB2M						



### 1 - Descriptif :

Dans le cadre du projet urbain Joliot Curie, la construction d'un pôle culturel est prévue. Elle vise à conforter et requalifier l'offre d'équipements culturels existants dans le quartier de la Benauge : l'antenne du conservatoire, qui ne dispose pas de lieu dédié, ainsi que la bibliothèque, qui ne dispose pas de locaux suffisants et qui est amenée à être démolie dans le cadre du projet de restructuration du centre commercial.

Le pôle culturel sera implanté sur le secteur nord de la parcelle de l'ancien collège Jacques Ellul.

Les objectifs du futur pôle culturel sont :

- Une nouvelle offre pour la rive droite, ancrant les pratiques artistiques et culturelles à la Benauge. Il s'agit d'y installer durablement l'antenne du conservatoire, en augmentant sa capacité d'accueil (ambition 400 élèves) pour un rayonnement élargi, la bibliothèque « augmentée » et une salle de spectacle polyvalente adaptée aux spectacles d'arts de la scène
  - Faire du pôle un véritable lieu de vie qui anime le quartier tant dans sa programmation intérieure qu'extérieure, sur la future place parvis, vers Galin. Leur rôle actuel, à la fois social et de proximité pour le secteur de la Benauge, sera préservé.
  - Un équipement « co-conçu » avec les habitants : une programmation participative, notamment pour la bibliothèque.
- La maîtrise d'ouvrage de cet équipement est portée par la Ville de Bordeaux. Les travaux sont prévus à ce jour sur la période 2026-2028.

Bordeaux Métropole est sollicitée pour un cofinancement à la réalisation de cet équipement au titre de son règlement d'intervention Politique de la Ville.

L'équipement est cofinancé par l'ANRU.

Avenant 2024 : comme prévu, mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville. Possibilité de mutualisation usage culturel + usage France Service. Répartition entre les deux usages à chiffrer.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Participer à l'étude
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation
- Accompagner financièrement le programme
- Céder ou acheter le foncier

#### Niveau engagement Commune :

- Réaliser l'opération
- Céder ou acheter le foncier
- Formaliser la demande de financement

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	17 000 000 €
-------------------------------	--------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	0 €
2026	1 000 000 €
2027	500 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

PICAMAL Sophie

#### Direction en charge de l'action :

LAG Dir habitat DGA

#### Maitrise d'ouvrage :

Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention						
02 - Signature d'une convention						
03 - Travaux						
04 - Versement de la subvention						

### 1 - Descriptif :

Le centre d'animation du Lac est actuellement installé, cours des Aubiers, en rez-de-chaussée d'un bâtiment appartenant à Aquitanis. Les locaux sont vétustes et trop exiguës pour les activités nombreuses du centre et ne permet pas de développer l'offre dans un quartier en forte attente. Dans le cadre du PRU des Aubiers-Le Lac conventionné avec l'ANRU, il est acté la construction d'un nouveau centre d'animation dans les alcôves libérées par la démolition de l'ancien siège d'Aquitanis, permettant ainsi de répondre aux mieux aux besoins identifiés.

Bordeaux Métropole est sollicité pour une subvention dans le cadre de son règlement d'intervention de la politique de la ville.

Avenant 2024 : mise à jour du coût du projet et, comme prévu, mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation
- Participer à l'étude

#### Niveau engagement Commune :

- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence
- Céder ou acheter le foncier
- Accompagner techniquement une démarche/une ét
- Accompagner financièrement le programme
- Réaliser l'opération
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement
- Formaliser la demande de financement
- Mener la concertation

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	5 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 250 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	750 000 €
2026	500 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

ARENS-BERTRAND Corinne

#### Direction en charge de l'action :

LAG Dir habitat DGA

#### Maitrise d'ouvrage :

Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01-Travaux				
02-Versement subvention 80%				
03-Versement solde subvention 20%				

### 1 - Descriptif :

L'Ecole de Cirque de Bordeaux, équipement culturel majeur de la métropole est actuellement installée sur un foncier appartenant à GPMB. Cette occupation précaire et temporaire doit prendre fin dans quelques mois pour permettre la réalisation d'un projet immobilier dans le cadre de l'opération des Bassins à Flots. Pour répondre à l'un des objectifs majeurs du PRU des Aubiers - Le Lac qui est de renforcer l'attractivité du quartier, il a été acté d'implanter la nouvelle Ecole de Cirque dans le quartier. Cet équipement de rayonnement métropolitain et régional développera également une offre de proximité grâce au développement d'actions spécifiques en lien avec le nouveau groupe scolaire des Aubiers, le centre d'animation du Lac et le réseau d'acteurs présents sur le quartier. Une participation de Bordeaux Métropole est sollicitée dans le cadre de son règlement d'intervention de la politique de la ville.

Avenant 2024 : comme prévu, les financements ont été mis à jour dans le cadre du nouveau règlement d'intervention "politique de la ville".

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Lever les préalables fonciers
- Lever les préalables réglementaires (étude d'impact, dossier loi sur l'eau, évolutions PLU, etc)
- Céder ou acheter le foncier
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation
- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

#### Niveau engagement Commune :

- Accompagner techniquement une démarche/une ét
- Réaliser l'opération
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence
- Céder ou acheter le foncier
- Accompagner financièrement le programme
- Formaliser la demande de financement
- Mener la concertation
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	5 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 250 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	800 000 €
2026	250 000 €
2027	200 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

ARENS-BERTRAND Corinne

#### Direction en charge de l'action :

LAG Dir habitat DGA

#### Maitrise d'ouvrage :

Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2027 1er semestre
01 - Travaux		
02-Versement subvention 80%		
03-Versement solde subvention		

### 1 - Descriptif :

Le bâtiment occupé par le centre d'animation du Grand Parc est un bâtiment emblématique du quartier. Conçu par les architectes Gilles Autier et Guy Pessard en 1964, son architecture rappelle l'enroulement d'une coquille d'escargot. Il est identifié dans le PLU comme une construction remarquable en application du Code de l'urbanisme : construction à préserver et à mettre en valeur pour des motifs d'ordre architectural, urbain, historique et / ou culturel. Cependant, il est nécessaire d'entreprendre des travaux de réhabilitation et de réaménagement de cet équipement. Une étude de faisabilité et de préprogrammation a été confiée au groupement composé de Ville ouverte, ANA Ingénierie et Scénographicc.

Ce projet de réhabilitation poursuit plusieurs objectifs :

- Intégrer l'équipement dans une dynamique globale
- Mettre en avant une dominante jeunesse
- Programmer un équipement d'intérêt général
- Rayonner au-delà du quartier

Bordeaux Métropole est sollicité pour une subvention dans le cadre de son règlement d'intervention.

Avenant 2024 : comme prévu, mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

#### Niveau engagement Commune :

- Réaliser l'opération  
- Réaliser l'étude  
- Participer aux études  
- Préciser et clarifier la commande et les orientations

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	7 320 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	100 000 €
2025	500 000 €
2026	500 000 €
2027	400 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

POULAIN Marie

#### Direction en charge de l'action :

LAG Dir habitat DGA

#### Maitrise d'ouvrage :

Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01 - Diagnostic - Etudes préalables	■					
02-Programme	■					
03 - Consultation de Maître d'œuvre	■	■				
04 - Etudes Avant projet		■	■			
05 - Consultation travaux			■	■		
06- Réalisation des travaux				■	■	■

Fiche  
C060818

## BORD - PRU Aubiers-Lac - Développement de l'offre de soins et de santé (Avenant 2024 : modification)

Niveau enjeu de l'action : Métropolitain

### 1 - Descriptif :

Bordeaux Métropole est sollicitée pour une subvention dans le cadre de son règlement de la politique de la ville.

Avenant 2024 : comme prévu, mise à jour des financements dans le cadre du nouveau RI Politique de la Ville.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

Niveau d'engagement Métropole :

-

Niveau engagement Commune :

-

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	450 000 €
-------------------------------	-----------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	112 500 €
--	-----------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	90 000 €
2025	22 500 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

**Chef de projet :**

ARENS-BERTRAND Corinne

**Direction en charge de l'action :**

LAG Dir habitat DGA

**Maitrise d'ouvrage :**

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 2nd semestre	2025 1er semestre
01 - Travaux		
02-Versement subvention 80%		
03 - Versement du solde de la subvention 20 %		





### 1 - Descriptif :

Aménagement du ReVE 5 entre la place Stalingrad sur la commune de Bordeaux (non compris la place) et la Butinière sur les communes de Cenon et Lormont.

Calendrier prévisionnel et étapes sur le codev 5 : A ce jour les études d'AVP/PRO sont en cours de finalisation (automne 2023). Le consultation pour les travaux démarrera à l'automne 2023 (mi novembre 2023).

Avenant 2024 : Mise à jour des montants et de la ventilation des financements par année.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Réaliser les travaux
- Réaliser l'étude
- Réceptionner les travaux

#### Niveau engagement Commune :

- Valider l'étude en fonction du niveau d'engagement
- Participer aux études
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	2 300 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	6 900 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	535 000 €
2025	1 600 000 €
2026	165 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

MORA Mikael

#### Direction en charge de l'action :

BED Dir Grands Projets Mob

#### Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre
01 - Consultation travaux (depuis novembre 2023)					
02 - Réalisation des travaux					

Fiche  
C060883

## BORD - Aménagement cyclable rue D. Johnston et partiellement rue de la Course (Avenant 2024 : Modification)

Niveau enjeu de l'action : Communal

### 1 - Descriptif :

Avenant 2024 : Mise à jour du descriptif de l'action.

Aménagement des infrastructures cyclables en vue de résorber les discontinuités cyclables.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Réceptionner les travaux
- Réaliser l'étude
- Réaliser les travaux

#### Niveau engagement Commune :

- Préciser et clarifier la commande et les orientations
- Participer aux études
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement
- Réaliser les travaux dans son domaine de compétence

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	1 500 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 500 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	250 000 €
2026	500 000 €
2027	750 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

MORA Mikael

#### Direction en charge de l'action :

BED Dir Grands Projets Mob

#### Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 2nd semestre	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
06 - Phases AVP/PRO							
07 - Consultation travaux							
08- Réalisation des travaux							

**1 - Descriptif :**

création du groupe scolaire Armagnac de 20 classes, second Groupe scolaire créé dans l'opération d'aménagement St Jean Belcier sous maîtrise d'ouvrage de L'EPA Euratlantique. Equipement mutualisé avec une salle sportive municipale de 500 m<sup>2</sup>.

Avenant 2024 : Mise à jour de la répartition des financements de l'opération conformément à la délibération n°2024-307 en date du 7 juin 2024 définissant la politique métropolitaine relative aux groupes scolaires métropolitains et municipaux. Dans l'OIN Bordeaux Euratlantique, la participation métropolitaine s'élève désormais à 85% (au lieu de 80% auparavant, et donc la part ville à 15% (au lieu de 20% avant). La délibération acte également une participation métropolitaine au financement de la salle sportive municipale, dont le coût reste à préciser.

Mise à jour du calendrier prévisionnel en fonction des derniers éléments connus (dépend du protocole de transaction avec Euratlantique).

**2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :****Niveau d'engagement Métropole :**

- Réaliser les travaux

**Niveau engagement Commune :**

- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement

**3 - Estimations financières :**

Evaluation totale de l'action	20 510 000 €
-------------------------------	--------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	16 420 000 €
--	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	2 420 000 €
2026	7 000 000 €
2027	7 000 000 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

**4 - Acteurs :****Chef de projet :**

MUTTERLEIN Christophe

**Direction en charge de l'action :**

CAB Dir bâtiments

**Maitrise d'ouvrage :**

Métropole / Commune

**5 - Calendrier prévisionnel :**

Déroulement de l'action	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01- Réalisation des travaux					



### 1 - Descriptif :

La ville de Bordeaux a formalisé une demande de fonds de concours au titre du RI Plan piscines concernant le projet de réhabilitation de la piscine du Grand Parc dont la livraison est programmée au cours de l'été 2023. Au regard des éléments communiqués dans le dossier de demande, la contribution métropolitaine dans le cadre de ce règlement d'intervention est évaluée à 749 786,87 €. Avenant 2024 : mise à jour du coût total de l'action et du solde à verser.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Signer une convention
- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur
- Accompagner financièrement le programme

#### Niveau engagement Commune :

- Réaliser l'opération
- Signer une convention

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	3 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	375 000 €
--	-----------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	375 000 €
2025	0 €
2026	0 €
2027	0 €

Dont participation FIC	0 €
------------------------	-----

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

BALLESTER Fabien

#### Direction en charge de l'action :

MAF Dir Ens sup rayon DGDE

#### Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre
01-Instruction du dossier de demande de subvention		
02 - Signature d'une convention		
03 - Déroulement de l'action		
04 - Versement de la subvention		

Fiche  
C061405

## MULTI - Centre de ressources nouvelle génération rive gauche (Avenant 2024 : création)

Niveau enjeu de l'action : Métropolitain

### 1 - Descriptif :

Recherche de foncier dans le but de construire un centre de ressources nouvelle génération rive gauche sur le territoire de Bordeaux ou de Bègles.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Céder ou acheter le foncier
- Réaliser l'étude

#### Niveau engagement Commune :

- Participer à la démarche/au dispositif
- Accompagner techniquement une démarche/une ét

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	7 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	1 750 000 €
--	-------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	0 €
2026	1 750 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	
------------------------	--

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

LACAZE Claire

#### Direction en charge de l'action :

CBC Dir exploitation PPGD

#### Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre	2027 1er semestre	2027 2nd semestre
01-Phase MOA -Définition des besoins, du programme,...						
02-Acquisition foncière						
03 - Phase Etudes Moe (Etude Préliminaire, AVP, DCE,...)						

### 1 - Descriptif :

Intégration du fait de l'avenant ANRU de ce projet qui devient prioritaire du fait de la division de la barre des G : impact sur la médiathèque en pied d'un de ces bâtiments.

Avenant 2024 : création de l'action.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Participer à l'étude
- Assurer une assistance technique/ingénierie/animation
- Attribuer une aide fonds de concours ou subvention, conformément aux règlements métropolitains en vigueur

#### Niveau engagement Commune :

- Céder ou acheter le foncier
- Accompagner techniquement une démarche/une ét
- Accompagner financièrement le programme
- Formaliser la demande de financement
- Réaliser l'opération
- Prendre en charge des dépenses et/ou équipement
- Mener la concertation
- Réaliser les travaux dans son domaine de compéte

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	3 000 000 €
-------------------------------	-------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	750 000 €
--	-----------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	0 €
2025	350 000 €
2026	400 000 €
2027	0 €

Dont participation FIC	
------------------------	--

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

ARENS-BERTRAND Corinne

#### Direction en charge de l'action :

LAG Dir habitat DGA

#### Maitrise d'ouvrage :

Commune

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2025 1er semestre	2025 2nd semestre	2026 1er semestre	2026 2nd semestre
01-Travaux				
02-Versement subvention 80%				
03-Versement solde subvention 20%				

Fiche  
C061407

## BORD - P+R Galin en ouvrage (Avenant 2024 : création)

Niveau enjeu de l'action : Intercommunal

### 1 - Descriptif :

Poursuite des études et démarrage des travaux en vue de la reconfiguration du P+R Galin en ouvrage.  
Avenant 2024 : fiche coup parti du codev 5 réintégré car omise lors de la finalisation du codev 6.

### 2 - Engagements Bordeaux Métropole / Commune :

#### Niveau d'engagement Métropole :

- Réaliser l'étude de faisabilité

#### Niveau engagement Commune :

- Participer à la démarche/au dispositif

### 3 - Estimations financières :

Evaluation totale de l'action	18 000 000 €
-------------------------------	--------------

Estimations des dépenses de Bordeaux Métropole sur la durée du contrat	17 457 974 €
--	--------------

Répartition annuelle de la dépense	
2024	425 027 €
2025	561 119 €
2026	12 854 459 €
2027	3 617 369 €

Dont participation FIC	
------------------------	--

### 4 - Acteurs :

#### Chef de projet :

ERAVILLE Florence

#### Direction en charge de l'action :

BBA Direction multimodalité

#### Maitrise d'ouvrage :

Bordeaux Métropole

### 5 - Calendrier prévisionnel :

Déroulement de l'action	2024 1er semestre	2024 2nd semestre
01 - Diagnostic - Etudes préalables		
02-Programme		
03 - Consultation de Maître d'œuvre		
04 - Etudes Avant projet		
05 - Consultation travaux		
06- Réalisation des travaux		
07- Signature Convention Rrtrocession		
08- Transfert après travaux		